

LA TONALITE DU CONSTITUANT NOMINAL EN SONINKE

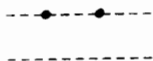
par Yakouba *DIAGANA*

Les courbes mélodiques attestées au niveau des constituants, des syntagmes et des énoncés du soninké font de cette langue, une langue à tons (1). Et, comme le montrent les exemples ci-dessous, souvent, seules les variations de hauteur permettent de distinguer des constituants, syntagmes et énoncés qui présentent phonétiquement une même structure segmentale.

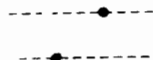
Ainsi selon la courbe mélodique :

- [golle] peut signifier

. un travail

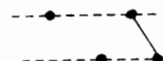


. un mortier



- [nã mbeune] peut signifier

. la corne du boeuf

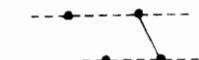


. une corne de boeuf

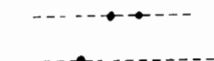


- [a mexe] peut signifier

. son fer



. il s'est sali



Dans cet article, nous nous intéresserons plus particulièrement à la tonalité du constituant nominal. Mais, du fait de la relation étroite qui existe entre l'organisation du constituant nominal au niveau segmental et son organisation au niveau tonal, nous présenterons, brièvement, dans un premier temps l'organisation du constituant nominal au niveau segmental.

Le constituant nominal est donc une structure formée d'une base nominale et de modalités que nous appellerons morphèmes nominaux et qui permettent la conversion de la notion exprimée par la base nominale en une occurrence. Ces morphèmes nominaux relèvent de deux paradigmes : un premier paradigme qui marque le nombre (l'opposition singulier/pluriel), un second paradigme qui marque la détermination, c'est à dire un ensemble d'opérations portant sur le nom.

En soninké, la base nominale est la forme du nom telle qu'elle est attestée en position initiale dans un syntagme complétif générique, dans un composé nominal ou dans un syntagme qualificatif :

- *jaxa* dans [*jaxa ta*] = une patte de mouton

- *yugu* dans [*yugu xase*] = un vieil homme

Les bases nominales sont le plus souvent terminées par la voyelle *i*, mais aussi par les voyelles *a*, *o*, *u* et plus rarement par la voyelle *e*. Certaines bases nominales (dont la consonne de la syllabe finale est une nasale) ont perdu leur voyelle finale (que nous symboliserons par ϕ) ($\tilde{n}ogom\phi$ =

chameau, *yeliŋ\phi*= oiseau, *hendaan\phi* = nain, *kann\phi*= or, *kanm\phi*= pluie, *xann\phi*= voix...).

Concernant le paradigme du nombre, il se dégage de l'analyse deux morphèmes du singulier et deux morphèmes du pluriel. Les deux morphèmes du singulier sont: *-e* (selectionné par près de 2/3 des bases nominales simples du lexique) et ϕ . Ceux du pluriel sont *-u* (selectionné par les bases qui selectionnent *-e* au singulier) et *-nu*.

Dans le cadre du constituant nominal, la base nominale s'associe au morphème du nombre. Si pour les morphèmes ϕ et *-nu* cette association ne fait appel à aucune règle particulière (*tiba + \phi* --> *tiba* = case; *tiba + nu* --> *tibanu* = cases), par contre, pour les morphèmes *-e* et *-u*, qui sont réduits à des noyaux, l'association fait appel à des règles du fait que la langue n'admet pas l'adjacence de deux voyelles différentes. Aussi, dans ce contexte, le noyau final de la base nominale tombe, mais son segment reste flottant, et si certaines conditions (que nous ne discutons pas ici) sont réunies, ce segment peut s'associer au morphème du nombre. Ainsi:

-/ *mexe + e* / --- *mexe* = fer / *mexe + u* / ---- *mexo* = fers

-/ *hari + e* / --- *hare* = âne / *hari + u* / ---- *haru* = ânes

-/ *xoxona + e* / --- *xoxone* = frère / *xoxona + u* / --- *xoxono* = frères

-/ *togo + e* / --- *toge* = cuisse / *togo + u* / ---- *togo* = cuisses

-/ *xaaxu + e* / -- *xaaxo* = hivernage / *xaaxu + u* / -- *xaaxu* =
hivernages

-/ *xann\phi + e* / --- *xanne* = voix / *xann\phi + u* / --- *xannu* = voix

Concernant les déterminants, ils permettent comme nous l'avons souligné, d'effectuer un ensemble d'opérations sur le nom. Ainsi, sans entrer dans les détails, nous relèverons que :

- n : marque une opération d'extraction; plus précisément, il signifie l'existence d'une classe sur laquelle une occurrence est extraite sans que d'autres précisions soient données sur cette occurrence.

C'est le "générique".

/ yugu e n / ---[yúgò^h](2) = l'homme.

- ϕ : marque une opération de parcours; plus précisément, il renvoie à une occurrence considérée comme quelconque et qui ne se distingue pas des autres occurrences de sa classe. L'occurrence marquée par ϕ est ainsi quelconque, et ϕ privilégie davantage les énoncés négatifs, interrogatifs et injonctifs. C'est l'"indéfini".

/ yugu e ϕ / --- [yúgò'] = un homme (quelconque)

- yogo : marque une opération d'extraction qualifiée, c'est à dire que l'occurrence qu'il détermine est extraite et distinguée sans être toutefois spécifiée; cette occurrence est "un certain"

/ yugu e yogo / ---[yúgò' yògò] = un (certain) homme.

- tana : marque une opération d'extraction seconde, c'est à dire que dans une même classe, il y a extraction d'une seconde occurrence qualitativement identique à

une occurrence qui a déjà fait l'objet de la première extraction, il s'agit d'"un autre"

/ yugu e tana / ---[yúgò tãna] = un autre homme

- ke : postposé, marque une opération de fléchage, il signifie qu'il y a reprise d'une occurrence qui a déjà fait l'objet d'une extraction. C'est le "défini"

/ yugu e ke / --- [yúgò ké] = l'homme (en question);

antéposé, marque un fléchage situationnel et a une valeur ostentatoire: une occurrence est extraite et désignée. C'est le "démonstratif"

/ ke yugu e / --- [ké yúgò'] = cet homme

- ken : marque aussi un fléchage situationnel. Mais ici, une occurrence extraite et désignée est considérée comme éloignée. C'est "ce x là-bas"

/ ken yugu e / --- [ké ññúgò'] = cet homme là-bas

- kiteeren : marque lui aussi un fléchage situationnel.

Mais l'occurrence extraite est désignée à l'exclusion d'une occurrence considérée comme plus proche. C'est "l'autre x"

/ kiteeren yugu e / --- [kitéerè ññúgò'] = l'autre homme

Ainsi donc, le constituant nominal est une structure formée de trois paradigmes:

base nominale + morphème du nombre + morphème de détermination.

Et ce constituant est la première unité significative accessible en soninké: un nom en citation, c'est toujours un constituant et plus précisément la base nominale

Quant aux deux autres déterminants *n* et ϕ , à cause de leur structure syllabique, il est plus difficile d'avoir directement accès à leur schème tonal de base. En effet, dans le cadre du constituant nominal, ces deux déterminants n'offrent pas de noyau-segment qui puisse porter leur ton. Et, s'ils ont un ton, théoriquement, celui-ci peut soit s'associer au noyau précédent, soit rester flottant, soit s'associer au noyau suivant. Mais, nous pouvons noter que :

- concernant le déterminant *n*, lorsque celui-ci détermine une base nominale, le noyau final de celle-ci (associée au morphème du nombre) est toujours réalisé avec un ton ponctuel bas ou un ton modulé haut-bas.

/ jii ϕ n / ----- [*ji* [^]] = l'eau
 / yugu e n / ----- [*yúgò*] = l'homme
 / jaxa e n / ----- [*jàxé* [^]] = le mouton
 / yeli ϕ e n / ----- [*yèli^é*] = l'oiseau

Par ailleurs, lorsque le constituant nominal déterminé par *n* n'est pas en finale absolue, un phénomène de *down step* se manifeste au niveau du noyau qui suit immédiatement le *n*, tandis que le noyau qui le précède immédiatement est réalisée avec un ton haut :

/ yugu e n ϕ saxu / ---- [*yúgò n'áxú*] = l'homme s'est couché
 / hari e n ϕ xaati / --- [*háre g'áati*] = l'âne a brait

Il se dégage ainsi que le "générique" est marqué par le segment *n* et un ton bas et qu'il peut être représenté comme suit : / *n* / (4);

- concernant le déterminant ϕ de l'"indéfini", lorsqu'il détermine une base nominale, le noyau final de celle-ci (associée au morphème du nombre) est toujours réalisé avec un ton haut, quelque soit la base nominale et son schème tonal.

/ jii nu ϕ / ----- [*jiinú*] = des eaux
 / jaxa e ϕ / ----- [*jàxé*] = un mouton
 / yaxari e ϕ / ---- [*yaxaré*] = une femme
 / seli ϕ e ϕ / ---- [*séliyé*] = une poule

Aussi, pouvons nous considérer que l'"indéfini" est exprimé par ϕ et un ton haut, et peut-être représenté comme suit :

/ ϕ /
 H

Les schèmes tonals de base des déterminants étant dégagés, nous pouvons étudier à présent ceux des morphèmes du nombre.

Nous avons vu qu'au niveau segmental, avec les morphèmes -e et -u, il y a dans le cadre du constituant nominal, chute du noyau final de la base nominale, mais possibilité, sous certaines conditions, que son segment s'associe à ces morphèmes de nombre. Théoriquement, on ne peut *a priori* exclure que le ton (s'il existe!) de ce noyau final de la base ne s'associe lui aussi au ton des morphèmes de nombre...

Toujours est-il que l'on peut relever que le noyau final de l'entité base nominale + morphème de nombre est toujours réalisé avec un ton haut. Les seuls cas où ce noyau final

manifeste un ton ponctuel bas ou un ton modulé haut-bas, c'est lorsque l'entité base nominale + morphème de nombre est déterminé par *n*, qui, comme nous l'avons vu, a un ton bas qui peut se porter sur le noyau final du constituant nominal. Donc, tous les exemples vus ci-dessus le montrent, l'entité base nominale + morphème de nombre a toujours un noyau final à ton haut, sauf si elle est déterminée par *n* qui a un ton bas. Aussi, nous pouvons considérer que les morphèmes de nombre *-e*, \emptyset , *-u*, *-nu* ont tous un ton haut et qu'ils peuvent être représentés comme suit:

/ *m* / (*m* = morphème de nombre)
H

Ayant dégagé les schèmes tonals de base des morphèmes de détermination et ceux des morphèmes de nombre, il reste à dégager ceux des bases nominales. Nous précisons ce point à travers deux remarques.

Première remarque : Dans le contexte d'un même déterminant et d'un même morphème de nombre, des bases nominales qui ont le même nombre de syllabes peuvent présenter des schèmes tonals différents. Ainsi:

- bases nominales monosyllabiques + pluriel + générique.

. / sii nu n / --- [*siinû*] = les chevaux
H B

. / jii nu n / --- [*jiinù*] = les eaux
H B

- bases nominales disyllabiques + singulier + générique

. / jaxa e n / --- [*jàxê*] = le mouton
H B

. / yugu e n / --- [*yúgò*] = l'homme
H B

- bases nominales trisyllabiques + singulier + générique

. / yaxari e n / --- [*yàxàré*] = la femme
H B

. / yeliyø e n / --- [*yèliyé*] = l'oiseau
H B

. / seliyø e n / --- [*séliyé*] = la poule
H B

. / segeñi e n / --- [*segéñè*] = l'ongle
H B

Deuxième remarque : Etant donnée une même base nominale, son schème tonal dans le cadre du constituant nominal peut varier selon le déterminant sélectionné. Ainsi:

- / sii nu n / --- [*siinû*] = les chevaux
H B

/ sii nu ø / --- [*siinú*] = des chevaux
H H

/ ku sii nu / --- [*kú siinú*] = ces chevaux
H H

- / jii nu n / --- [*jiinù*] = les eaux
H B

/ jii nu ø / --- [*jiinú*] = des eaux
H H

- / jaxa e n / --- [*jàxê*] = le mouton
H B

/ jaxa e ø / --- [*jàxé*] = un mouton
H H

/ ke jaxa e / --- [*ké jáxé*] = ce mouton
H H

- / yugu e n / --- [yúgò] = l'homme
H B
- / yugu e ∅ / --- [yúgó] = un homme
H H
- / yaxari e n / --- [yàxàré] = la femme
H B
- / yaxari e ∅ / --- [yàxàré] = une femme
H H
- / ke yaxari e / --- [ké yàxàré] = cette femme
H H
- / yeliŋ∅ e n / --- [yèlíŋè] = l'oiseau
H B
- / yeliŋ∅ e ∅ / --- [yèlíŋé] = un oiseau
H H
- / ke yeliŋ∅ e / --- [ké yèlíŋé] = cet oiseau
H H
- / seliŋ∅ e n / --- [séliŋè] = la poule
H B
- / seliŋ∅ e ∅ / --- [séliŋé] = une poule
H H
- / ke seliŋ∅ e / --- [ké séliŋé] = cette poule
H H
- / segeñi e n / --- [ségeñè] = l'ongle
H B
- / segeñi e ∅ / --- [ségeñé] = un ongle
H H

La première remarque qui a consisté à commuter différentes bases nominales dans un même contexte morphologique et tonal, met en évidence l'existence de schèmes tonals de base différents au niveau des bases nominales.

La deuxième remarque qui présente les réalisations de ces schèmes tonals renvoie aux règles et principes qui sont en jeu au niveau tonal.

Concernant les différents schèmes tonals de base des bases nominales, à la lumière de ce qui est attesté dans les *corpus* - représentatifs de la tonalité du constituant nominal- qui illustrent nos deux remarques nous pouvons:

* pour les bases nominales monosyllabiques, poser deux schèmes tonals de base:

- un schème tonal de base bas (B) illustré par la base nominale *sii* (cheval);

- un schème tonal de base haut (H) illustré par la base nominale *jii* (eau);

* pour les bases nominales disyllabiques, poser également deux schèmes tonals de base:

- un schème tonal de base bas (B) illustré par la base nominale *jaxa* (mouton);

- un schème tonal de base haut (H) illustré par la base nominale *yugu* (homme);

* pour les bases nominales trisyllabiques, poser quatre schèmes tonals de base :

- un schème tonal de base bas (B) illustré par la base nominale *yaxari* (femme);

- un schème tonal de base bas-haut (B H) illustre par la base nominale *yeliŋ∅* (oiseau);

- un schème tonal de base haut-bas (H B) illustré par la base nominale *seliŋ∅* (poule);

- un schème tonal de base haut (H) illustré par la base nominale *segeñi* (ongle).

Ainsi donc, au niveau des bases nominales, quatre schèmes tonals de base sont attestés :

- un schème tonal de base bas (B) attesté au niveau des bases mono-, di- et trisyllabiques :

/ sii /; / jaxa /; / yaxari /
 B B B

- un schème tonal de base bas-haut (B H) attesté au niveau des seules bases trisyllabiques :

/ yeliŋ /
 B H

- un schème tonal de base haut-bas (H B) attesté également au niveau des seules bases trisyllabiques :

/ seliŋ /
 H B

- un schème tonal de base haut (H) attesté au niveau des bases mono-, di- et trisyllabiques :

/ jii /; / yugu /; / segeñi /
 H H H

Ayant dégagé les différents schèmes tonals de base possibles pour chacun des trois paradigmes constitutifs du constituant nominal, il reste à présent, compte tenu des conventions universelles d'association des tons aux noyaux (5), à rendre compte des schèmes tonals réalisés dans le cadre du constituant nominal.

A ce niveau, deux facteurs semblent intervenir : la structure syllabique du déterminant, selon que celui-ci est

une syllabe déficiente (*n* et \emptyset) ou non, et la position de ce déterminant selon qu'il précède la base nominale ou non. Ces deux facteurs déterminent des domaines tonals, c'est à dire des domaines où s'exerce de façon stricte l'association entre les tons et les noyaux.

* Les déterminants / *n* / et / \emptyset /
 B H

Avec ces deux déterminants, le constituant nominal se distingue en deux domaines tonals :

- un premier domaine tonal qui concerne la base nominale sauf son noyau final qui, comme nous l'avons vu, peut tomber au contact du morphème de nombre;

- un deuxième domaine tonal qui concerne le noyau final de la base nominale et les morphèmes de nombre et de détermination.

Ces deux domaines tonals peuvent être schématisés comme

suit: / ... CV | CV m1 m2 /
 t | t1 t2

(... CV CV = base nominale
 m1 = morphème de nombre
 m2 = morphème de détermination
 t = schème tonal de la base nominale
 t1 = ton du morphème de nombre
 t2 = ton du déterminant
 | = ligne de partage entre les deux domaines tonals)

Notons que l'association entre tons et noyaux se fait uniquement dans le cadre de chaque domaine tonal et que si le ton du morphème de nombre (qui est haut) est précédé et/ou suivi d'un ton haut, il tombe.(6)

Illustrations:

Bases nominales à schème tonal bas (B)

- associées au déterminant *n*

. / sii \emptyset n /	---	[si [^]]	---	[si [^]] (7)
B H B		BHB		le cheval
. / sii nu n /	---	[siinu]	---	[siin ^u]
B H B		B HB		les chevaux
. / jaxa e n /	---	[jaxe]	---	[jax ^e]
B H B		B HB		le mouton
. / jala nu n /	---	[jalanu]	---	[jal ^{an} u]
B H B		B H B		les filets
. / yaxari e n /	---	[yaxare]	---	[yax ^{ar} e]
B H B		B HB		la femme
. / barago nu n /	---	[baragonu]	---	[bar ^{ag} on ^u]
B H B		B H B		les fûts

Bases nominales à schème tonal bas haut (B H)

- Associées au déterminant *n*

. / yeli \emptyset e n /	---	/ yeli \emptyset e n /	---	[yeli \emptyset]	---	[yeli \emptyset ^e]
B H H B		B H B		B H B		l'oiseau
. / korosu nu n /	---	/ korosu nu n /	---	[korosunu]	---	[kor ^{os} un ^u]
B H H B		B H B		B H B		les chapelets
. / yeli \emptyset e \emptyset /	---	/ yeli \emptyset e \emptyset /	---	[yeli \emptyset]	---	[yeli \emptyset ^e]
B H H H		B H H		B H H		un oiseau
. / korosu nu \emptyset /	---	/ korosu nu \emptyset /	---	[korosunu]	---	[kor ^{os} un ^u]
B H H H		B H H		B H H		des chapelets

Bases nominales à schème tonal haut bas (H B)

- Associées au déterminant *n*

. / seli \emptyset e n /	---	[seli \emptyset]	---	[seli \emptyset ^e]		
H B H B		H B HB		la poule		
. / fulama nu n /	---	[fulamanu]	---	[ful ^{am} an ^u]		
H B H B		H B H B		les marteaux		
. / seli \emptyset e \emptyset /	---	/ seli \emptyset e \emptyset /	---	[seli \emptyset]	---	[seli \emptyset ^e]
H B H H		H B H		H B H		une poule
. / fulama nu \emptyset /	---	/ fulama nu \emptyset /	---	[fulamanu]	---	[ful ^{am} an ^u]
H B H H		H B H		H B H		des marteaux

Bases nominales à schème tonal haut (H)

- Associées au déterminant *n*

. / jii \emptyset n /	---	/ jii \emptyset n /	---	[ji]	---	[ji [^]]
H H B		H B		HB		l'eau
. / jii nu n /	---	/ jii nu n /	---	[jiinu]	---	[ji ^u]
H H B		H B		H B		les eaux
. / yugu e n /	---	/ yugu e n /	---	[yugo]	---	[yug ^o]
H H B		H B		H B		l'homme
. / xedo nu n /	---	/ xedo nu n /	---	[xedonu]	---	[xed ^o]
H H B		H B		H B		les faucilles
. / segeñi e n /	---	/ segeñi e n /	---	[segeñi]	---	[segeñ ^e]
H H B		H B		H B		l'ongle
. / maraha nu n /	---	/ maraha nu n /	---	[marahanu]	---	[mar ^{ah} an ^u]
H H B		H B		H B		les fusils

. / yugu e n /	---	/ yugu e n /	---	[yugo]	---	[yúgò]	
H H B		H B		H B			l'homme
. / xedo nu n /	---	/ xedo nu n /	---	[xedonu]	---	[xédonù]	
H H B		H B		H B			les faucilles
. / segeñi e n /	---	/ segeñi e n /	---	[segeñe]	---	[ségèné]	
H H B		H B		H B			l'ongle
. / maraha nu n /	---	/ maraha nu n /	---	/ marahanu /	---	/ m'aráhánú /	
H H B		H B		H B			les fusils

- Associées au déterminant \emptyset

. / jii \emptyset \emptyset /	---	/ jii \emptyset \emptyset /	---	[ji]	---	[jí]	
H H H		H H		HH			une eau
. / jii nu \emptyset /	---	/ jii nu \emptyset /	---	[jii nu]	---	[jíinú]	
H H H		H H		H H			des eaux
. / yugu e \emptyset /	---	/ yugu e \emptyset /	---	[yugo]	---	[yúgò]	
H H H		H H		H H			un homme
. / xedo nu \emptyset /	---	/ xedo nu \emptyset /	---	[xedonu]	---	[xédonú]	
H H H		H H		H H			des faucilles
. / segeñi e \emptyset /	---	/ segeñi e \emptyset /	---	[segeñe]	---	[ségèné]	
H H H		H H		H H			un ongle
. / maraha nu \emptyset /	---	/ maraha nu \emptyset /	---	[marahanu]	---	[m'aráhánú]	
H H H		H H		H H			des fusils

* Les déterminants *ké* (l'eau), *yògò* et *tàná*.

Avec ces déterminants, le constituant nominal se distingue en trois domaines tonals:

- un premier domaine tonal qui concerne la base nominale sauf son noyau final;

- un deuxième domaine tonal qui concerne le noyau final de la base nominale et le morphème de nombre;

- un troisième domaine tonal qui concerne le déterminant.

Ces trois domaines tonals peuvent être schématisés comme suit:

/ ... CV		CV	m1		m2	/
		t			t2	

Ici, les trois domaines tonals correspondent globalement aux trois paradigmes constitutifs du constituant nominal.

Illustrations

- / sii \emptyset ke /	---	[sii ke]	---	[síi ké]	
B H H		BH H			le cheval
- / sii nu yogo nu /	---	[siinu yogonu]	---	[síinú yògónú]	
B H B H		B H B H			certains chevaux
- / jaxa e tana /	---	[jaxe tana]	---	[jàxé tàná]	
B H B		BH B			un autre mouton
- / jala nu ku /	---	[jalanu ku]	---	[jàlánú kú]	
B H H		B H H			les filets
- / yugu u ku /	---	[yugu ku]	---	[yúgú kú]	
H H H		HH H			les hommes
- / xedo \emptyset tana /	---	[xedo tana]	---	[xédó tàná]	
H H B		HH B			une autre faucille
- / yaxari e yogo /	---	[yaxare yogo]	---	[yàxaré yògò]	
B H B		BH B			une femme
- / barago nu tana nu /	---	[baragonu tananu]	---	[bàrágónú tànanú]	
B H B H		BH B H			d'autres fûts

- / yeliŋɸ e ke / --- [yeliŋe ke] --- [yèliné ké]
 B H H H B H H H l'oiseau
- / korosu nu yogo nu / --- [korosunu yogonu] --- [kòròsúnú yògònu]
 B H H B H B H H B H des chapelets
- / seliŋɸ e tana / --- [seliŋe tana] --- [séliné tàna]
 H B H B H B H B une autre poule
- / fulama nu ku / --- [fulamanu ku] --- [fúlámánú kú]
 H B H H H B H H les marteaux
- / segeñi e yogo / --- [segeñe yogo] --- [ségèné yògò]
 H H B H H B un ongle
- / maraha nu tana nu / --- [marahanu tananu] --- [mǎráhánú tànanú]
 H H B H H H B H d'autres fusils

* Les déterminants "démonstratifs" *ké, kén, kitéerèn*

Avec ces déterminants - qui sont les seuls s'antéposer à la base nominale - les schèmes tonals de base bas (B), bas haut (B H) et haut bas (H B) sont réalisés haut (H), de sorte que ici, toutes les bases nominales sont réalisées avec un schème tonal haut (H). Dès lors, la distinction du constituant nominal en domaine tonal est ici moins opératoire que dans les cas vus précédemment. Cependant, nous devons distinguer le domaine tonal du déterminant de celui du reste du constituant nominal.

Nous schématiserons comme suit les deux domaines

tonals: m2 | ...CVCV m1
 t2 | t t1

Illustrations:

- / ke sii ɸ / --- / ke sii ɸ / --- [ke si] --- [ké si]
 H B H H H H H ce cheval
- / kun sii nu / --- / kun sii nu / --- [kũ nciinu] --- [kú nciinú]
 H B H H H H H ces chevaux là-bas
- / kiteeren yugu e / --- / kiteeren yugu e / --- [kiteere ñnugo] --- [kitéerè ñnógò]
 B H B H H B H B H B H B H l'autre homme
- / ku jala nu / --- / ku jala nu / --- [ku jalanu] --- [kú jálánú]
 H B H H H H H ces filets
- / ken yaxari e / --- / ken yaxari e / --- [ke ñnaxare] --- [ké ñnaxaré]
 H B H H H H H cette femme là-bas
- / ke seliŋɸ e / --- / ke seliŋɸ e / --- [ke seliŋe] --- [ké séliné]
 H H B H H H H H cette poule
- / ku yeliŋɸ u / --- / ku yeliŋɸ u / --- [ku yeliŋu] --- [kú yélinú]
 H B H H H H H H ces oiseaux
- / ken maraha ɸ / --- / ken maraha ɸ / --- [ke maraha] --- [ké mǎráhá]
 H H H H H H H ce fusil là-bas

Le constituant nominal, avons-nous dit, est la première unité significative accessible en soninké. Aussi les schèmes tonals de base des bases nominales ne peuvent être dégagés que par l'analyse de ce constituant nominal. Cette analyse implique la reconnaissance de l'organisation en trois paradigmes du constituant nominal. Dès lors, il s'agit d'une part de dégager les schèmes tonals de base possibles pour chacun des trois paradigmes, d'autre part de rendre compte des réalisations tonales attestées dans le cadre du constituant nominal.

Concernant les schèmes tonals de base pour les bases nominales, il s'en dégage quatre: B - BH - HB et H; pour les morphèmes de nombre, un seul: H; et pour les déterminants, trois: B - BHB et H.

Concernant les réalisations tonales dans le cadre du constituant nominal, pour en rendre compte, il faut considérer des domaines tonals qui sont les domaines où s'exercent l'association tons-noyaux. Le nombre de ces domaines tonals est fonction de la structure syllabique du déterminant ou de la position de celui-ci. Si le déterminant est une syllabe déficiente (n ou \emptyset), alors le constituant nominal se distingue en deux domaines tonals:

- la base nominale sauf son noyau final,
- le noyau final et les morphèmes de nombre et de détermination.

Si le déterminant est une syllabe bien formée postposée à la base nominale ($ke, yogo, tana$), le constituant nominal se distingue en trois domaines tonals:

- la base nominale sauf son noyau final,
- le noyau final de la base nominale et le morphème de nombre,
- le déterminant.

Si le déterminant est antéposé à la base nominale ($ke, ken, kiteeren$), tous les schèmes tonals de base des bases

- nominales sont convertis en schème haut (H) qui est identique au schème tonal du nombre. Dès lors, le constituant nominal peut se ramener à deux domaines tonals:
- le déterminant,
- la base nominale et le morphème du nombre.

Ainsi donc, en considérant les schèmes tonals de base de chacun des trois paradigmes, en considérant les domaines tonals, l'on peut, par les conventions universelles d'association des tons aux noyaux, rendre compte de tous les schèmes tonals attestés au niveau du constituant nominal.

NOTES

(1). Les seuls travaux portant sur le système tonal soninké se limitent à ceux d'Ousmane DIAGANA dans:

Approche phonologique et morphologique du soninké de Kaédi (Mauritanie), Paris. Université Paris V, 1980, 668 p. Thèse de Doctorat de Troisième Cycle; et dans: Le parler soninké de Kaédi (Mauritanie), Syntaxe et sens, Paris V, 1984, 1025 p. Thèse de Doctorat d'Etat. Dans ces travaux sur le système tonal, O. DIAGANA adopte une analyse linéaire, en considérant le soninké comme une langue à ton et à accent; il dégage pour les noms les schèmes suivants: B, BH, H, BBH, BHB, HBH, HHB. Notre approche, multilinéaire, distinguera largement de l'approche et des conclusions d'O. DIAGANA.

(2). Le déterminant *n* tombe en finale absolue, n'étant pas pris en charge par une syllabe dans ce contexte.

(3). Ceci montre l'indépendance qui existe entre le niveau segmental et le niveau tonal.

(4). Ainsi, si le déterminant *n* en position finale absolue tombe, son ton, lui, reste et s'associe au noyau immédiatement précédent.

(5). Ces conventions d'association postulent que les tons s'associent aux noyaux un à un et de gauche à droite; 1

lignes d'association ne se croisent pas; s'il y a plus de noyaux que de tons, le dernier ton s'associe à tous les noyaux non encore associés à un ton; s'il y a plus de tons que de noyaux, les tons non encore associés s'associent au dernier noyau.

(6). Le morphème de nombre semble jouer un rôle de jonction entre la base nominale et le déterminant qui dans ce cas n'est pas réalisé segmentalement. C'est sans doute ce rôle de jonction qui explique la chute de son ton haut lorsqu'il est précédé et/ou suivi d'un ton haut.

(7). Le ton bas (B) de la base nominale n'est pas ici associé, peut-être parce que le seul noyau attesté relève du domaine tonal du morphème du nombre et du déterminant.